

C.D.C
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 31 ter Avenue Michel Crépeau
17000 LA ROCHELLE
380 314 815 RCS LA ROCHELLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 1^{er} DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 1^{er} décembre,
A 10h00,

Monsieur Vincent VAUTIER,

Agissant en qualité de Président de la société sus-désignée,

A en vertu de l'article 5 des statuts, décidé de transférer le siège social du 31 ter Avenue Michel Crépeau 17000 LA ROCHELLE au 21-23 Avenue Michel Crépeau 17000 LA ROCHELLE, et ce à compter du 1^{er} décembre 2025.

Il a été décidé en conséquence de modifier l'article 5 des statuts de la manière suivante :

Article 5 - Siège social

« Le siège social est fixé 21-23 Avenue Michel Crépeau 17000 LA ROCHELLE. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Vincent VAUTIER

Signé par :

06768DB0E643417...